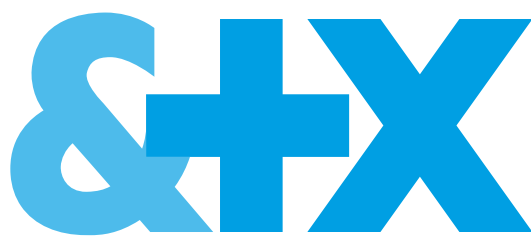


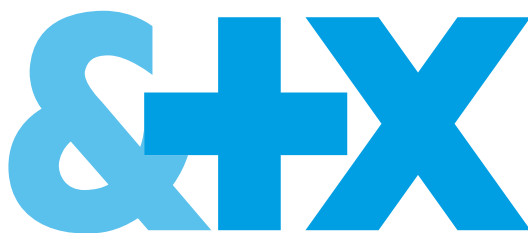
La réussite est collective



BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES



La Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation du réseau des Banques Populaires, de leurs dirigeants et de leurs sociétaires. Elle est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau. Garante de l'identité et des valeurs des Banques Populaires, la FNBP valorise leurs actions sur leurs territoires, elle est force de proposition et d'orientation pour inspirer l'avenir.



ÉDITO

Les Banques Populaires sont, depuis plus de 100 ans, coopératives, humaines et responsables. C'est sur cette identité, sur ce modèle, sur ces valeurs et l'organisation qui la portent, que les Banques Populaires ont bâti leur développement, en symbiose avec leurs territoires et l'économie réelle.

Leur Fédération est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau. Elle est aussi l'expression de cette identité Banque Populaire et porte cette voix au sein du Groupe BPCE, auprès des autres instances coopératives en France et dans le monde. Elle valorise la différence coopérative des Banques Populaires, développe l'écoute des sociétaires et forme les administrateurs.

Proximité, responsabilité, solidarité, esprit d'entreprendre : ces valeurs coopératives irriguent les racines des Banques Populaires. Elles constituent les fondations d'un projet collectif, partagé par toutes ses composantes pour inspirer l'avenir.



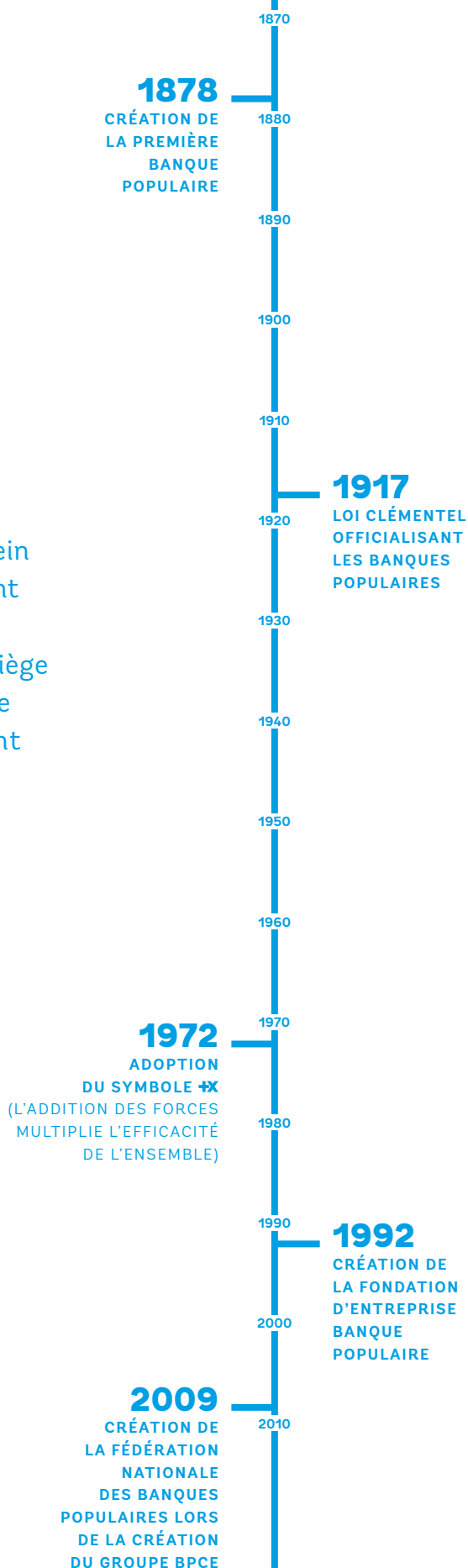
ANDRÉ JOFFRE
Président
de la Fédération Nationale
des Banques Populaires



MICHEL ROUX
Directeur général
de la Fédération Nationale
des Banques Populaires

LES MISSIONS
DE LA FÉDÉRATION
NATIONALE
DES BANQUES
POPULAIRES

Créée en juillet 2009,
à la naissance du Groupe BPCE,
la Fédération Nationale
des Banques Populaires est
une association loi 1901
qui réunit les 12 Banques
Populaires régionales,
la Casden Banque Populaire
et le Crédit Coopératif.
Elles sont représentées au sein
de la FNBP par leur Président
et leur Directeur général.
Le Président de la FNBP siège
au Conseil de surveillance
du Groupe BPCE en tant
que censeur.



ORIENTER & AGIR

La FNBP tire sa force de ses membres : les Présidents et les Directeurs généraux des 14 Banques Populaires composent son Assemblée générale. Ils peuvent ainsi **échanger, débattre et travailler ensemble** afin de porter la voix Banque Populaire dans les dossiers stratégiques débattus au sein du Groupe BPCE.

Chacune des Banques Populaires est représentée au Conseil d'administration de la FNBP par son Président ou son Directeur général. La FNBP concentre ainsi l'influence du réseau des Banques Populaires, qu'elle fait valoir auprès du Groupe BPCE au travers de recommandations, de prises de position qui renforcent le réseau et qui contribuent aux grandes orientations du Groupe.

REPRÉSENTER & ANIMER

La FNBP a de nombreuses interactions avec ses partenaires institutionnels (Confédération internationale des Banques Populaires (CIBP), Association européenne des banques coopératives (EACB), Alliance coopérative internationale (ACI), Coop FR...) afin d'échanger, d'influer et de **valoriser le modèle coopératif** dans un contexte réglementaire européen en pleine évolution.

Elle joue **un rôle de représentation des Banques Populaires** et de préservation des intérêts de leurs sociétaires pour maintenir l'esprit de la gouvernance coopérative.

DISPOSITIF NATIONAL DE MÉDIATION

Le réseau Banque Populaire a fait le choix de se doter d'un dispositif national de médiation de la consommation, adossé à la FNBP. Il a pour mission la résolution amiable des litiges nationaux ou transfrontaliers de nature contractuelle qui opposent les banques adhérentes à leur clientèle de particuliers. Il est placé sous l'autorité et la responsabilité d'un médiateur indépendant.



RENFORCER LES SAVOIRS & LES COMPÉTENCES

La FNBP a pour mission de former les administrateurs des Banques Populaires, mission scrutée très attentivement par les régulateurs (ACPR et BCE). Les administrateurs sont issus de tous les secteurs d'activités professionnelles et sont représentatifs du fonds de commerce entrepreneurial du réseau Banque Populaire. **Leur expertise est primordiale afin de définir les meilleures orientations pour chaque banque et représenter les intérêts des sociétaires dans la gouvernance.**

UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS

La Fédération Nationale des Banques Populaires organise l'Université des Administrateurs Banque Populaire, un moment fort de la vie coopérative des banques, où échanges et réflexions viennent nourrir leur vision des organisations et des enjeux de la profession. C'est aussi un moment de rencontres pour l'ensemble des administrateurs qui leur permet de partager leur expérience et leurs bonnes pratiques.

La FNBP élabore annuellement un plan de formation qui couvre l'ensemble de leurs domaines de compétence. Ces programmes abordent les fondamentaux du modèle coopératif et les grands enjeux du secteur bancaire, comme la transformation du business model et la transformation digitale, pour répondre aux évolutions législatives, réglementaires et technologiques.

Pour compléter l'offre de formation, la FNBP organise des séminaires de formation en région et propose des e-learning. La plateforme de formation en ligne, l'Académie des Administrateurs, leur permet de s'inscrire et de suivre le programme proposé par la Fédération, et de bénéficier d'un cursus s'adaptant à leur rythme.



PROMOUVOIR & DÉMONTRER

La FNBP accompagne les Banques Populaires dans la définition de leur stratégie RSE et dans la valorisation de leur modèle coopératif.

Afin de faire rayonner la **différence coopérative des Banques Populaires**, la FNBP met à disposition du réseau un guide pratique d'actions coopératives et RSE, un outil de mesure des actions sociétales et coopératives, ainsi que des outils de communication et de formation sur le modèle coopératif et sur la démarche RSE.

La FNBP met en valeur les actions du réseau des Banques Populaires et se fait l'écho de leur implication sur leurs territoires. C'est ainsi qu'elle publie chaque année le **Bilan Coopératif & RSE** pour apporter les preuves de l'engagement chiffré et consolidé du réseau des Banques Populaires sur les thématiques de la coopération et de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

La FNBP noue par ailleurs des **partenariats forts de sens**, autour de trois thèmes :

- **valorisation du modèle coopératif** en soutenant les travaux de recherche de l'IAE de Paris, la Burgundy School of Business de Dijon, et de Lyon 3.
- **entrepreneuriat et insertion** avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) et avec Entreprendre pour apprendre (EPA),
- **innovation et territoires** en soutenant les travaux de recherche de Paris Sud.

La Fédération Nationale des Banques Populaires enrichit, conserve et valorise les archives écrites, photographiques et audiovisuelles des Banques Populaires.

Avec plus de 130 ans d'histoire, **ce patrimoine historique** constitue un outil essentiel de mémoire et témoigne de l'expérience et du savoir-faire de l'entreprise.



FONDATION

La Fondation d'entreprise Banque Populaire est l'instrument de mécénat national des 14 Banques Populaires. Elle apporte son soutien aux meilleurs projets dans trois domaines : l'artisanat d'art, la musique et l'intégration des personnes en situation de handicap. Pour cela, elle s'appuie sur quatre grands principes d'action : jouer un rôle de découvreur en recherchant les talents les plus prometteurs, favoriser l'initiative personnelle de ses lauréats en leur apportant une aide décisive (jusqu'à 15 000€ par an), intervenir en tant que partenaire principal et s'engager dans la durée. En près de 30 ans d'existence, elle a accompagné plus de 800 lauréats.

LE RÉSEAU
DES BANQUES
POPULAIRES

UN RÉSEAU PROCHE & ENGAGÉ

Le réseau des Banques Populaires est un **réseau coopératif** constitué de 12 Banques Populaires régionales et de deux banques affinitaires à compétence nationale, la Casden Banque Populaire, banque de la fonction publique et le Crédit Coopératif, banque de l'économie sociale et solidaire. Ces banques exercent tous les métiers de la bancassurance dans une **relation de proximité avec leurs clientèles**.

Elles proposent un service et une offre bancaire en phase avec leurs besoins : une écoute attentive, un accompagnement dans la durée et un circuit court de décision alliés à des services qui conjuguent le digital et l'humain. **Elles sont très impliquées sur leurs territoires** et cette proximité permet de rester à l'écoute des acteurs locaux avec une très bonne connaissance client.

RESPECTER LES DIFFÉRENCES & MULTIPLIER L'EFFICACITÉ

Maisons mères, avec les Caisses d'Épargne, du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, les Banques Populaires puisent leur force dans leur essence coopérative : chaque Banque Populaire est détenue à 100% par ses sociétaires. Inspirée par les mêmes fondamentaux coopératifs, chacune reste autonome et s'adapte à son territoire. Un modèle performant et résilient qui permet aux Banques Populaires d'être dans une dynamique d'amélioration continue de leurs pratiques au service de l'économie locale. La solidarité et la pérennité du modèle coopératif reposent avant tout sur les trois forces qui le constituent et le font vivre : les sociétaires, les administrateurs, et les collaborateurs.

LE MODÈLE COOPÉRATIF DES BANQUES POPULAIRES A 100 ANS

Les Banques Populaires sont le fruit d'un mouvement humaniste né à la fin du XIX^e siècle. En mars 1917, le ministre Etienne Clémentel leur a donné un second souffle et une grande responsabilité en leur confiant, par la loi, le soin de financer la reconstruction économique de la France en sortie de la Grande Guerre. Les Banques Populaires sont à la fois coopératives et régionales. Cette particularité nourrit leur modèle de gouvernance, et en fait sa pertinence, son moteur de sécurité, de solidité financière et de développement.



En souscrivant des parts sociales, **les clients deviennent sociétaires et détenteurs d'une partie du capital social de leur banque.**

Cela leur donne le droit de participer aux décisions de leur banque, de voter les résolutions lors de l'Assemblée générale et d'élire parmi leurs pairs leurs représentants : les administrateurs.

Les administrateurs jouent un rôle clé dans la gouvernance

des Banques Populaires. Leur intégration au sein du Conseil d'administration est en relation directe avec leurs qualités professionnelles, leur attachement aux valeurs coopératives et leur ancrage régional. Leur expertise et leurs compétences sont des critères exigés et évalués par la Banque Centrale Européenne. Ils élisent le Président du Conseil d'administration et participent aux comités spécialisés et consultatifs. Au sein du Conseil d'administration, ils déterminent les meilleures orientations stratégiques, dans l'intérêt des clients et des sociétaires, du territoire et des collaborateurs. Ils ont aussi une fonction de surveillance, notamment dans la maîtrise des risques.

Le Président et le Directeur général, chacun dans leur rôle, forment un tandem. Ce regard croisé est déterminant dans la solidité et la bonne gestion de la banque.

Quant aux **collaborateurs**, ils jouent un rôle moteur, véritables porte-paroles sur le terrain et **relais auprès des clients de ce fonctionnement coopératif.**



CONJUGUER VISION LONG TERME & DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les Banques Populaires sont des **banques à taille humaine enracinées dans l'économie locale**. Focalisées sur la valorisation de leurs territoires respectifs, la création de valeur et d'emplois, elles sont de par leurs statuts à l'abri de toute prise de contrôle par des tiers ou délocalisation. Elles s'inscrivent dans une démarche de long terme en tissant des liens étroits et des partenariats avec les acteurs locaux.

Banques de proximité, elles s'engagent pour leurs clients, dont les dépôts contribuent au développement local, à travers le financement de plusieurs dizaines de milliers de nouveaux projets chaque année. Elles soutiennent activement la vie associative locale et redistribuent une partie de leur résultat sous forme d'engagement sociétal. En cohérence avec leurs valeurs, elles mènent une politique RSE dont les actions et engagements sont mesurés au travers de l'outil du Dividende Coopératif & RSE, pour servir au mieux et dans la durée les intérêts de leurs parties prenantes.

Fortement mobilisées en faveur de l'entrepreneuriat, elles sont les partenaires incontournables des principales structures d'accompagnement à la création d'entreprises via les plateformes d'initiatives locales. En tant que banques coopératives, les Banques Populaires manifestent leur attachement à la liberté d'entreprendre et donnent les moyens à leurs clients de donner vie à leurs projets et de les développer. Leur utilité repose sur leur connaissance intime des territoires et des hommes qui les habitent.

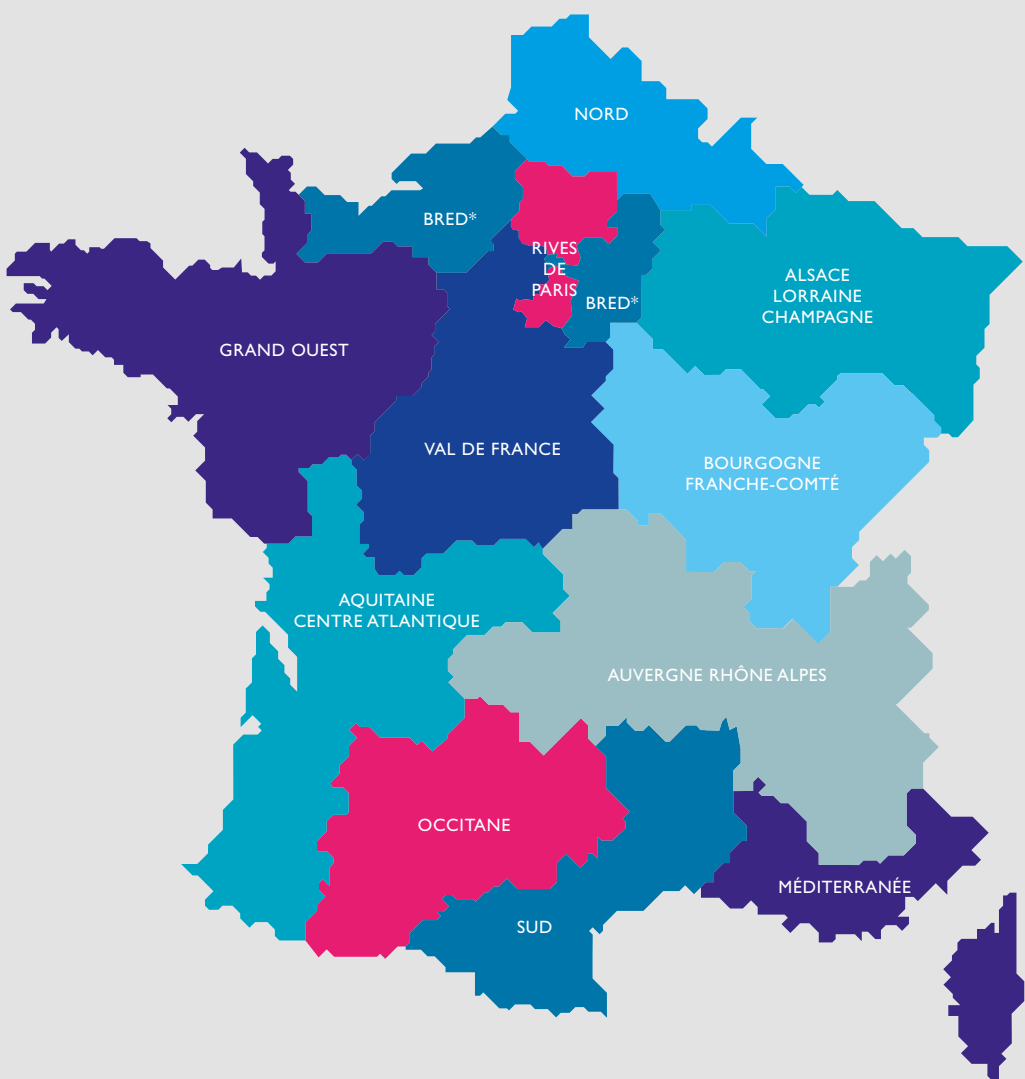
LE DIVIDENDE COOPÉRATIF & RSE

Reffet du « plus coopératif » des Banques Populaires et fondé sur l'ISO 26000 (norme en matière de RSE), le Dividende coopératif et RSE recense, trace et valorise chaque année, les actions de responsabilité sociétale et coopérative en faveur des sociétaires, des administrateurs, des clients, des collaborateurs et de la société civile. Ces actions, dont la finalité n'est pas commerciale, vont au delà de la réglementation et de l'activité bancaire classique.

Ces actions représentent plus de 36 M€ et plus de 50% d'entre elles sont en faveur de l'engagement sociétal, viennent ensuite les actions liées à la gouvernance coopérative, à l'environnement et la relation aux consommateurs. Ce sont plus de 2900 actions sociétales qui sont menées chaque année.



La Casden Banque Populaire
et le Crédit Coopératif sont des banques
à compétence nationale.



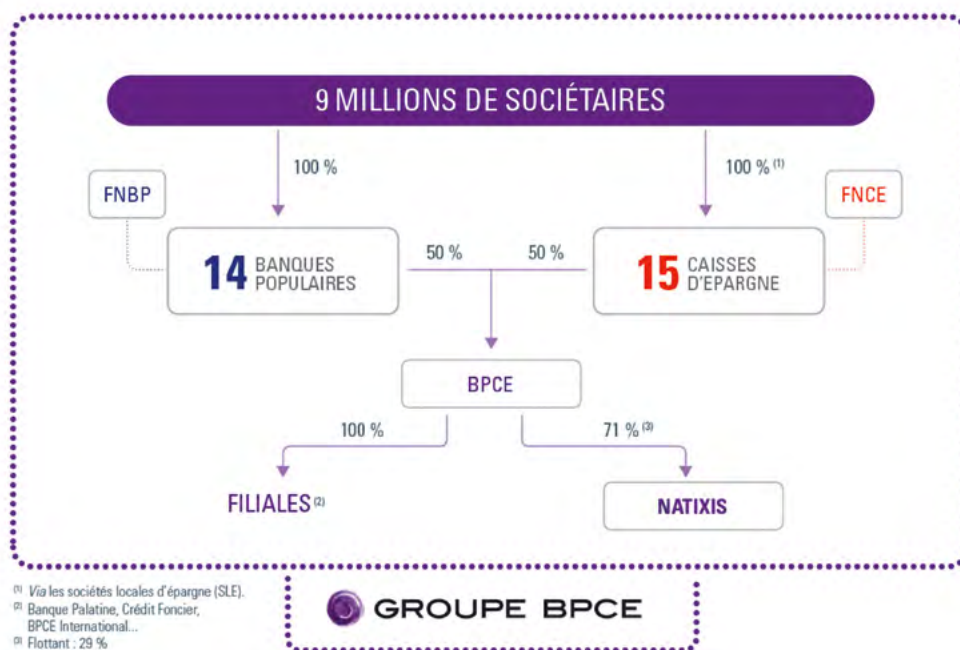
* La BRED Banque Populaire est également présente dans les pays, départements et collectivités d'outre-mer :
Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, La Réunion, Mayotte.



14 BANQUES
POPULAIRES
EN PROXIMITÉ



L'ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE



(31 décembre 2018)

**Fédération Nationale
des Banques Populaires**
76-78 avenue de France
75204 Paris Cedex 13

SIRET 521 948 059 00030
code NAF F9499Z

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Roux, Directeur général
de la FBNP

DIRECTRICE DE RÉDACTION
Béatrice Vignon, Directrice
Communication

**COORDINATION GRAPHIQUE
ET RÉDACTIONNELLE**
Audrey Lecourt, Chef de projets
Communication

CONCEPTION ET RÉALISATION
Juliane Cordes et Corinne Dury

DATE DE PARUTION
Avril 2019

CRÉDITS PHOTOS
• Philippe Couette, p.8 ;
• Philippe Laurençon,
pp. 2, 6, 7, 9, 11, 12, 13 ;
• Banque Populaire du Sud,
Greg Gonzalez, p. 3 ;
• Banque Populaire du Sud,
Istock, Fotolia, Banque Populaire
Grand Ouest, Banque Populaire
Méditerranée, Phovoir Images,
Shutterstock p. 15

**Fédération Nationale
des Banques Populaires**
76-78 avenue de France
75204 Paris Cedex 13

Tel : 01 58 40 69 73
information@fnbp.fr
www.fnbp.fr

